

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 9 février 2023  
Rapporteur :  
Madame Isabelle ASSIH**

**N° 22**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/02/2023  
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/02/2023  
(accusé de réception du 14/02/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention exceptionnelle pour les victimes des séismes en Turquie et en Syrie**

*Dès l'ouverture de la séance du conseil communautaire du 09 février 2023 et conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI, madame la présidente, Isabelle ASSIH, rend compte du rajout, en urgence, à l'ordre du jour, du point n°22 (Subvention exceptionnelle pour les victimes des séismes en Turquie et en Syrie). Elle invite l'assemblée à se prononcer sur ce rajout à l'ordre du jour.*

*Après avoir délibéré, le conseil communautaire accepte, à l'unanimité des suffrages exprimés, le rajout du point n°22 à l'ordre du jour de la séance.*

\*\*\* \*\*

**Face à la situation tragique qui frappe la Turquie et la Syrie, Quimper Bretagne Occidentale souhaite apporter son soutien en mobilisant une subvention exceptionnelle de 5 000 €.**

\*\*\*

Le lundi 6 février, à 4 h17, heure locale, un tremblement de terre de magnitude 7,8 a frappé le sud de la Turquie près de la ville de Gaziantep et a été suivi d'une série de puissantes répliques.

Puis, à 13h24 heure locale, un second tremblement de terre de magnitude 7,5 a frappé le district d'Elbistan à environ 80 kilomètres au nord de Gaziantep. Le tremblement de terre a été ressenti dans les pays voisins et principalement en Syrie.

Le dernier bilan officiel, rendu public ce jeudi 9 février, compte plus de 17 000 morts, avec au moins 14 000 personnes tuées en Turquie et plus de 3 000 en Syrie. On compte aussi au moins 50 000 blessés.

Face à l'ampleur des dégâts et à la détresse des habitants, La communauté internationale, dont la France, se mobilise et de nombreuses organisations humanitaires, dont des associations de l'agglomération, ont lancé des appels aux dons pour financer les interventions d'urgence.

Sur notre territoire certains ont perdu un proche ou attendent encore des nouvelles. Quimper Bretagne Occidentale s'associe à la peine des familles et affirme son soutien aux populations victimes de ces séismes.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € (ligne budgétaire 041 67 45) au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) du centre de crise du ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

Ce fonds, ouvert aux collectivités souhaitant apporter un soutien financier, a pour but d'éviter la dispersion des moyens et permettre la coordination des initiatives. Mutualisées au sein d'un fonds géré par des équipes spécialisées, ces contributions permettront de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires dans les zones sinistrées.